RP43 Actualisation
Consignation réseaux aériens et souterrains HTA/BT

Objectifs de la formation

- Actualiser les connaissances réglementaires et les compétences pratiques en vue d'effectuer des consignations sur des réseaux aériens et souterrains HTA et BT suivant les prescriptions d'exploitation du GRD.
- Prendre les mesures de sécurité pour se prémunir des risques électriques, conformément à la réglementation en vigueur.

Durée
21.00 Heures 3 Jours

Format de Formation
Présentiel - Synchrone

Public Visé
Chargé de consignation – Agent technique – Technicien d'exploitation.

Pré Requis

Le participant doit :
- connaître les structures et les organes de coupure sur les ouvrages HTA et BT,
- être habilité à minima BC **et** HC en AER et SOUT.

Objectifs Pédagogiques

- Communiquer en respectant les règles définies par le FD C18-510-1 et les procédures d'exploitation.
- Rédiger et/ou valider les différents documents : fiche de manœuvre et attestation de consignation.
- Appliquer les procédures de consignation décrites dans le FD C18-510-1 et les consignes de sécurité.
- Effectuer une consignation ou une déconsignation sur des ouvrages HTA et BT.
- Rendre compte à sa hiérarchie et au CEX.

Parcours pédagogique

Thèmes théoriques :

- réglementation : FD C18-510-1, CPP, IPS, ITST, procédures d'exploitation, ...,
- rôle des différents opérateurs (CEX, CdC, CdT, …),
- risques liés aux opérations dans l'environnement.

Thèmes pratiques :

- application des procédures d'exploitation et consignes de sécurité spécifiques à la consignation prévue,
- rédaction des documents d'accès liés à la consignation,
- préparation et rédaction de fiche de manœuvres,
- prise en compte de l'attestation de consignation et réalisation de consignations en aérien et souterrain,
- déconsignation et restitution des accès,
- communication avec le CEX et remise en exploitation de l'ouvrage.

Méthodes pédagogiques

Cette formation est conçue et animée en présentiel par un formateur compétent dans le domaine.

Le formateur fait un tour de table en début de formation pour identifier les besoins attendus.

Les exercices pratiques sont réalisés sur nos installations pédagogiques permettant d'effectuer les opérations dans des conditions réelles de travail sur le site de St Affrique (12).

- Réalisation possible en délocalisé, sur demande *(sous réserve préalable d'une visite de site, des installations mise à disposition et des autorisations d'accès du chef d'établissement).*

Les salles, pour la partie théorie, sont équipées d'écrans interactifs et permettent d'accueillir un groupe de 8 participants.

Présentation de documents, supports de formation, travaux pratiques, partages d'expériences, matériel et outillage adaptés.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée en continu lors des différentes mises en situation, à travers des questions/réponses et un QCM.

A l'issue de la formation, un Certificat de réalisation et un Avis d'habilitation sont délivrés.

Un questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud est complété par chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique. Le référent handicap de l'ISFME procèdera aux aménagements nécessaires afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.